



Association
SUI GENERIS

CAS PRATIQUE¹
Édition 2024

DROIT INTERNATIONAL PUBLIC
« Les Quatre Maisons et le Droit International »

¹ Cas conçu et co-rédigé par Nathalie THOME, Présidente d'honneur de *Sui Generis*, Maître de conférences en Droit Public à l'Université de Perpignan Via Domitia, et Lou PALOP, Trésorier de *Sui Generis*, Collaborateur – Rédacteur d'actes en Office Notarial.

CHRONOLOGIE OBJECTIVE DES FAITS

1980 : Apparition d'un trou béant dans la couche d'ozone.

La Pr. Lulu Goodlove, chercheur experte en droit de l'environnement, décide de mettre en place un programme de recherche basé avec son équipe dans le cadre de l'institut « 9^{3/4} ».

Au bout de dix ans, les experts rendent un premier rapport : le trou dans couche d'ozone est le résultat d'une surconsommation des ressources par l'Homme et d'une activité industrielle débridée.

La Pr. Goodlove décide de faire une conférence publique pour mettre en alerte les gouvernement et leur indiquer qu'il faut changer de voie impérativement et s'inscrire dans une logique de développement durable.

Toutes les institutions internationales relaient le message. La décision est prise de mettre en place un groupe international expert pour étudier la question. Le groupe "RAPENSER" composé d'éminents spécialistes dont les figures de proue sont : Pr. Lulu Goodlove, Pr. Ira Topper, Pr. Goddric de Malefoi, Pr. Méric Puffley, qui décident de mettre en place quatre groupes de travail :

- LEODOR : s'inscrira dans approche holistique et sera chargé d'identifier l'ensemble des actions nécessaires pour faire converger la nature et l'Homme. Les actions envisagées doivent s'inscrire sur un double planning à échéances respectives de 10 et 20 ans, sous la gouverne du Pr. Ira Topper
- BOAPOWER : s'inscrira dans une approche relative à la valorisation de l'industrie et à sa conciliation avec l'environnement, donc du développement durable. Sa mission : conseils, programmes et mise en place de bonnes pratiques en matière de développement durable. Pour ce faire Pr. Goddric de Malefoi s'associe avec le célèbre Institut " Pipo & Mario Corps".
- GRIFFDAIGLON : s'inscrit dans la recherche des mesures incitatives et donc positives qui peuvent aider les États et, via eux leurs industries, à modifier leurs comportements. Pr. Lulu Goodlove cherche également quelles sont les mesures qui sous une trentaine d'année sont susceptibles de favoriser une modification substantielle des comportements de l'ensemble des acteurs concernés. En tant qu'initiatrice du projet, elle est chargée de l'allocation des financements de l'ensemble des activités du groupe "RAPENSER"
- RACOON : dirigé par le Pr. Méric Puffley, estimant que la nature a les capacités de se régénérer elle même, qu'il ne s'agit que d'une période industrielle, se dédit à la recherche de mesures de protection de l'environnement. Conscient de ce que l'abeille est à l'origine de tout, met en place le programme "BeeMagic International".

Chacun des groupes doit rendre ses conclusions et propositions sous 5 ans.

Entre temps, en 1992 : Plusieurs conflits ont eu des impacts dramatiques sur l'environnement : les barrages hydrauliques sont des cibles stratégiques, les centrales nucléaires sont exploitées à outrances, malmenées et aussi affectées par les conflits. Les terres agricoles rendues infertiles par l'utilisation de produits toxiques et inexploitable par la mise en place de milliers de champs de mines.

1994 : Les effets conjugués des actions anthropiques et du changement climatique rendent les conditions de vie particulièrement difficiles dans les pays les plus fragiles. Nombre d'États sont exposés à des pénuries alimentaires, médicamenteuses, créant de l'instabilité et des rivalités. Les ressources sont nombreuses mais inexploitable en raison de la situation. La montée des eaux a causé la disparition totale ou partielle de plusieurs États : Vatulu, Batikir, Dilvesma, Conamo, Tléma, Roukanga et du Roc de Mataziabile.

1995 : L'urgence s'est manifestement accélérée. Les différents groupes de travail rendent leurs conclusions conformément à la mission qui leur a été confiée.

- LEODOR estime que sur 10 ans, les États membres des Nations Unies doivent mettre en place un programme de réduction des gaz à effet de serre à hauteur de 30%. Conscient des efforts financiers et des technologies nécessaires, LEODOR demande la création d'un fond international et la mise en place d'une assistance technique à destination des pays les plus impactés. Les pays riches sont invités à mettre en place et financer un programme d'énergie renouvelable. Il devra impliquer les ressources marégraphiques, solaires, éoliennes, qui se concilieront pour 10 ans avec les énergies fossiles.
- BOAPOWER constate que les pays pauvres paient pour les riches qui polluent. Il décide de mettre en place des financements et des projets d'exploitation des ressources que les pays pauvres ne peuvent mettre en place eux-mêmes grâce à la constitution d'un pôle d'entreprises privées qui développera des programmes d'exploitation des ressources renouvelables et en même temps permettra aux populations les plus pauvres de bénéficier de ces investissements. Un groupe privé de financeurs, dénommé "OMB GRINGOLD" est constitué sous la direction de Nole Kseum. Une déclaration immédiate de ce dernier indique « *accepter avec plaisir cette mission essentielle pour l'humanité mais rappelle qu'en tant qu'investisseur majoritaire il décidera de l'affectation et du montant des ressources* ».
- GRIFFDAIGLON décide de mettre en place des Traités internationaux qui concilient obligations positives progressives, et mécanismes d'incitation tels que des financements en urgence des projets innovants émanant de la société civile. Il s'associe pour cela avec le FMI, la banque mondiale, et les différentes institutions financières des Accords régionaux et internationaux.
- RACOON met en place un programme de conciliation de la ville et de l'environnement tentant de protéger les espèces qui sont à la base de la vie et de l'alimentation de la population mondiale. Il lance un fond et fait un appel international pour collecter les financements nécessaires. Vue l'urgence, tous les fonds sont acceptés.

Fin des années 1990 : Les pays occidentaux conscients des multiples opportunités qui se présentent décident de mettre en place un plan pour l'énergie renouvelable. Il s'agit de renoncer ou de limiter le recours aux énergies fossiles et de mettre en place des plans d'énergies renouvelables. L'UE adopte en 2000 un super programme de développement et de limitations progressives en ce sens d'ici à 2020. Elle veut être le premier ensemble régional à être neutre en carbone. Le programme est très ambitieux.

2015 : Conformément au programme adopté par l'UE en 2000, le Lutecia décide de développer les filières du photovoltaïque, du marégraphique et de l'éolien, en terre et sur

mer, en s'associant dans un Accord Tripartite avec l'Athénée et le Palatium.

2016 : Le Lutecia développe en ce sens un programme innovant d'éolien en Mer de Thrace sur l'île Athénéenne de Samothrace, la configuration du site assurant une exploitation en toute pérennité, protégeant de tout phénomène climatique extrême. Le programme *IcarEole* est le projet le plus ambitieux. Il associe l'énergie solaire et la force des vents. Conçu pour répondre aux besoins énergétiques des pays membres de l'Accord Tripartite, il semble également prévu pour répondre à des besoins stratégiques, notamment militaires au regard des circonstances conflictuelles européennes.

Le projet est tellement ambitieux qu'il implique des financements internationaux (intra et extra-européen). Le président de la république lutécienne, fraîchement élu, Ram La Manne, s'assure que les conflits extérieurs et les enjeux stratégiques internationaux amènent les pays occidentaux à décider d'accélérer le mouvement. Le projet *IcarEole* initialement prévu sur 10 ans doit être réalisé en 5 ans en l'absence de ressources énergétiques alternative.

Fin 2017 : Ram la Manne fait adopter, au niveau national, une loi sur l'accélération du recours aux énergies renouvelables. Trois groupes d'opposition s'y sont opposés :

- Dorfongris
- Melensouffle
- Raceres

En effet, ces derniers seraient en possession d'informations selon lesquelles le Lutecia envisage d'intégrer un site stratégique militaire.

De son côté, Nole Kseum indique aux médias qu'il aurait en sa possession des captures satellites privées permettant d'identifier des activités militaires dans une zone réputée civile. Il estime qu'informer le monde c'est prévenir un nouveau Pearl Harbor, voire même un Armageddon !

Le projet de loi est adopté à une voix près après 3 nuits de débats houleux. C'est le député Levis Ron qui aurait fait basculer le vote.

Achevée, l'installation *IcarEole* semble devoir présenter des résultats très prometteurs. En trois ans de fonctionnement il satisfait 131% des résultats espérés !

Mars 2021 : Communiqué de RAPENSER : « Le changement climatique s'accélère, de nombreuses catastrophes naturelles sont prévues avec des effets plus dévastateurs que les précédents. Les projets *IcarEole* doivent être multipliés et sécurisés. »

Avril 2021 : Un Traité est rédigé en ce sens au sein des Nations Unies et est adopté par une petite majorité des États.

Le groupe de travail BOAPOWER estime quant à lui que le Traité s'analyse comme du néocolonialisme et décide d'accélérer ses financements à destination des peuples les plus fragilisés.

Nole Kseum riposte et propose 5 milliards de dollars pour accélérer le développement. Une grande contestation se fait sentir au sein de l'ONU.

Le Pr. Méric Puffley, du groupe RACOON estime que l'argent est perdu et que tant qu'il tombera dans les caisses étatiques, il financera les dictateurs, les putsch et toutes les dérives. Le Pr. Puffley déclare : « *Il vaut mieux protéger ce qui est digne de l'être !* ».

Les professeurs Ira Topper et Lulu Goodlove décident quant à eux de faire front commun, l'honneur plutôt que le déshonneur, un mot d'ordre est lancé : « *le bien-être de tous plutôt que celui de certains* ».

6 Décembre 2021 à 14h13 : Une tempête dont la force des effets dévastateurs était jusque là inconnue balaye le littoral de Samothrace et des terres à 80 km à la ronde, et détruit à 80% les installation *IcarEole*. La tempête est prévue pour durer 5 jours. Le personnel exposé sur le site *IcarEole* doit être sauvé de toute urgence malgré les conditions climatiques désastreuses. On parle de 1500 personnes exposées aux aléas !

Différentes ONG, se présentent pour organiser les premiers secours.

L'association anatolienne Rita Power part en tête du cortège de secours le 7 décembre à 00h. Environ 6h plus tard le signal du bateau de l'équipage Rita Power est rompu.

Les équipages suivants profitent d'une accalmie de la tempête et, se rendant sur site le 7 décembre à 19h, découvrent parmi les débris présents en mer qui semblent être une partie de la coque du navire de Rita Power.

Nole Kseum décide de prendre la charge financière des autres secours estimant que le premier équipage est parti en chien fou.

"ByodFree", le 2e équipage de secours sur place est exposé à une catastrophe sans nom : deux éoliennes auraient cédé, leurs hélices coupant dans leurs chutes l'embarcation "Byodfree" et endommageant apparemment les deux suivantes.

Quelques jours plus tard : la presse locale anatolienne relate une histoire extraordinaire : 130 ressortissants anatoliens ont pu rejoindre leurs familles grâce à l'action héroïque du navire Rita Power.

6 mois plus tard : Une journaliste chevronnée, Lisa Célut, et son équipe "Trash Investigations" révèle à l'issue de son enquête que les énergies renouvelables, la protection de l'environnement et la lutte contre le changement climatique ne sont que des alibis pour servir leurs instincts stratégiques. Les bateaux disparus dans la mer de Thrace ou par ailleurs auraient été identifiés non loin d'un conflit particulièrement clivant pour le Nord Occidental et le Sud Global.

Juillet 2022 : Suite aux révélations faites par les équipes de Trash Investigations, ce ne sont pas moins d'une dizaine d'équipes de journalistes d'investigations en provenance notamment de Slavia, de Kathay, d'Anatolia, de Polonia et de Baltitia, qui apportent des conclusions contradictoires.

Pour le Sud Global, les conclusions tendent vers une utilisation stratégique illicite du site par le projet *IcarEole*.

Alors que pour ceux du Nord Occidental, l'exploitation du site est conforme à l'Accord Tripartite.

Reste que l'accès au site est strictement encadré : seuls les personnels disposant des habilitations spéciales délivrées par les dirigeants des États de l'Accord Tripartite peuvent y accéder. Par ailleurs ayant voulu se rapprocher du site au plus près, différentes équipes d'investigations ont vu leurs bateaux arraisonnés puis immobilisés. Les membres des équipes d'investigations rapatriés d'office dans le pays de leur sièges sociaux et sans plus d'explications.

Lisa Célut décide de ne pas en rester là et mets en place, dès le 15 juillet, une équipe officieuse pour s'introduire nuitamment au plus près du site d'*IcarEole*.

20 juillet 2022 : Le bateau de l'équipe officieuse de Trash Investigation est découvert en Mer de Thrace, manifestement victime d'une explosion. En fouillant les restes du navire, différents films encore exploitables sont découverts. Dans les rares bribes vidéos ayant survécu à l'explosion, on peut voir la présence de troupes lourdement armées, de miradors et des digues de protection prévenant tout accostage non autorisé.

Les États du Sud Global dénoncent une supercherie de la part des États membres de l'Accord Tripartite et exige qu'une commission d'expert soit mise en place pour visiter le site.

29 Juillet 2022 : Le Conseil de Sécurité de l'ONU est réuni. La résolution visant à mettre en place cette commission est rejetée à cause du veto de Novæ Terrae, Albiona et Lutecia. Le Sud Global affirme que cela démontre la mauvaise foi de l'Occident.

Parmi les argument avancés par le Lutecia pour imposer son veto :

1. Les investigations menées par les autorités compétentes ont démontré la présence de matières hautement toxiques, présence encore non expliquée. Étaient elles déjà présentes dans le sol ou sont elles le résultat du phénomène climatique exceptionnel ? Ont elles été implantées antérieurement à l'exploitation d'*IcarEole*, par qui et pourquoi ?
2. En outre le Lutecia, le Palatium et l'Athénée font remarquer que la zone était militarisée antérieurement et que la présence des installations militaires résulte de cette ancienne occupation.
3. Par ailleurs la présence d'hommes armés sur le site n'est pas le fait des États membres de l'Accord Tripartite. Des milices étrangères n'auraient elles pas profité de la catastrophe climatique pour s'emparer du site ?

Enfin les vétos de Novæ Terrae et Albiona qui se joignent à celui de la Lutecia sont justifiés par le fait que le projet *IcarEole* a permis d'apporter des solutions face au changement climatique pour la plupart des pays européen ayant une façade maritime ainsi que pour les États du Nord de l'Americi Terra. Ils soulignent également que d'autres pays (exemple : Nipponi Formose, Eretz, Dai Viêt, etc.) ont bénéficié des fruits de la recherche et ont pu assurer le maintien de leur développement économique. Au total, ce ne sont pas moins de 1,11 milliard de personnes qui ont pu jouir des bénéfices du projet *IcarEole*

1^{er} Août 2022 : L'Anatolia à proximité du site, fait un communiqué démentant le statut militarisé de cette zone à quelque moment que ce soit. Ce communiqué paraît répondre à une communication conjointe des services secrets du groupe Tripartite, en date du 30 juillet 2022, qui avance les hypothèses suivantes :

- 1- Soit il s'agit d'une opération émanant de l'Anatolia qui à toujours manifesté un grand intérêt pour cet ensemble d'îles à l'emplacement stratégique au point de vue militaire et commercial.
- 2 - Soit Nole Keum, financeur principal du projet *IcarEole*, veut conserver le secret sur les technologies développées, qu'il souhaiterait breveter ultérieurement pour se mettre en situation de monopole et développer un commerce plus que rentable puisqu'il est le seul capable de délivrer et financer la mise en œuvre de cette technologie.

2 Août 2022 : Nole Kseum publie un démenti et rappelle que le programme est certes financé en grande partie par lui, mais sous l'initiative et le contrôle du groupe de l'Accord Tripartite.

Août 2023 : Face aux pressions internationales exercées entre les États du Nord Occidental et ceux du Sud Global, les groupes de travail de RAPENSER se divisent :

- BOAPOWER prend le parti de l'Anatolia et de Sole Kseum: il estime que la mise en place du groupe RAPENSER n'était qu'un subterfuge de la part des occidentaux dont il a été victime. Et qui visait à spolier les pays du sud. Pipo&Mario Corps signent un communiqué conjoint avec lui.
- LEODOR et GRIFFDAIGLON vont dans le sens du Nord Occidental et considèrent que le projet initial avait vocation à trouver une solution au changement climatique et que c'est son détournement par les requins de la finance qui conduit à la situation déplorable que l'on constate maintenant.
- RACOON fait une publication isolée en estimant que peu importe les raisons des circonstances actuelles il faut dépasser les conflits et se mobiliser pour sauver la vie et développer davantage la mise en place du programme BeeMagic International !

3 Janvier 2024 : L'Anatolia décide de saisir la Cour Internationale de Justice (CIJ), s'associer à sa demande la Slavia, le Kathay, le Rani, le Kimland, le Niamey et le Rainbowland. Ils demandent conjointement à la Cour de :

1. Constaté que le programme *IcarEole* n'est pas conforme aux engagements de l'Accord Tripartite en ce qu'il incluait des activités militaires et stratégiques alors que son unique objet était de proposer le développement de technologies de développement durable qui puissent bénéficier au plus grand nombre d'États.
2. Condamner les membres de l'Accord Tripartite pour détournement de fonds internationaux au bénéfice d'intérêts stratégiques propres.
3. Condamner les membres de l'Accord Tripartite en violation de leurs obligations en matière de secours en mer
4. Condamner les membres de l'Accord Tripartite pour avoir refusé la mise en place d'une commission d'enquête concernant les activités réalisées sur le site
5. Condamner les membres de l'Accord Tripartite pour ne pas avoir pris les mesures nécessaires pour remettre le site en état (dépollution)
6. Engager la responsabilité des membres de l'Accord Tripartite du fait des dommages causés aux navires "ByodFree" par les hélices des éoliennes dont ils avaient la responsabilité et réparer le préjudice ainsi subi.

Les états membres de l'Accord Tripartite déposent concomitamment une plainte près la CIJ contre l'Anatolia et les États associés pour :

1. Violation de l'article 2 paragraphe 4 de la charte des nations unies interdisant l'ingérence dans les affaires internes,
2. Occupation illicite d'un territoire (Île de Samothrace) appartenant à l'Athénée,
3. Refus de porter secours aux victimes de la catastrophe en violation du Droit International Humanitaire, des principes du Droit International Humanitaire et des conventions relatives aux secours en mer.
4. Atteinte à l'honneur des États de l'Accord Tripartite.

Nota bene : Les personnages et les situations de ce cas étant purement fictifs, toute ressemblance avec des personnes ou des situations existantes ou ayant existé ne saurait être que fortuite.

Les lois applicables au présent cas sont celles du Droit positif international.

ÉLÉMENTS COMPLÉMENTAIRES :

Annexes

ANNEXE 1 : Accord Tripartite pour la Protection du Site d'IcarEole

ANNEXE 2 : Transcription du dernier enregistrement audio de Lisa Célut, avant sa disparition.

ANNEXE 3 : Plan de situation du site IcarEole.

ANNEXE 4 : Aperçu du site IcarEole – capture drone retrouvée dans le bateau de l'équipe officieuse de Trash Investigation.

ANNEXE 5 : Photo du Rita Power ramenant les rescapés Anatoliens de Samothrace

ANNEXE 6 : LE GLOBE: « Un Groupe d'Experts Internationaux, RAPENSER, se mobilise face à la Crise Environnementale Mondiale » - 11 Octobre 1992

ANNEXE 1 : Accord Tripartite pour la Protection du Site d'IcarEole

ACCORD TRIPARTITE POUR LA PROTECTION DU SITE D'ICAREOLE

Entre:

- Le Lutecia, représenté par Son Excellence Ram La Manne, Président de la République Lutécienne,
- L'Athénée, représenté par Son Excellence Théo Akropolis, Premier Ministre de l'Athénée,
- Le Palatium, représenté par Son Excellence Stella Imperia, Présidente du Conseil Palatial,

Ci-après dénommés les "Parties",

Considérant leur engagement en faveur du développement durable, de la protection de l'environnement, et de la lutte contre le changement climatique,

Prenant en compte la nécessité de sécuriser le site d'IcarEole et de prévenir tout détournement de son usage initial,

Reconnaissant la portée stratégique et environnementale du projet IcarEole, ainsi que son potentiel à répondre aux défis énergétiques mondiaux,

Affirmant leur volonté commune de préserver l'intégrité du site d'IcarEole et de garantir sa gestion responsable,

Sont convenus de ce qui suit :

Article 1 - Objet

Le présent traité vise à établir un cadre juridique pour la protection du site d'IcarEole, ainsi que pour la surveillance pacifique de ses activités et de son environnement.

Article 2 - Protection du Site

4. Les Parties s'engagent à protéger et à préserver l'intégrité du site d'IcarEole contre toute activité susceptible de compromettre son objectif initial de développement durable et de lutte contre le changement climatique.
5. Les Parties veilleront à ce que toutes les activités menées sur le site respectent les normes environnementales internationalement reconnues et les principes du développement durable.

Article 3 - Surveillance et Vigilance

- Les Parties établiront un mécanisme de surveillance conjointe pour superviser les activités menées sur le site d'IcarEole.
- Ce mécanisme inclura la mise en place de dispositifs de surveillance technologique et humaine afin de détecter toute activité non autorisée ou toute menace potentielle pour la sécurité du site.
- Les Parties désigneront des représentants pour coordonner les efforts de surveillance et assurer une communication efficace entre les autorités compétentes.

Article 4 - Coopération Internationale

Les Parties s'engagent à coopérer étroitement avec les organisations internationales compétentes, notamment les Nations Unies et l'Agence internationale de l'énergie, pour promouvoir la protection du site d'IcarEole et partager les meilleures pratiques en matière de développement durable et d'énergie renouvelable.

Article 5 - Dispositions Financières

Les Parties contribueront financièrement au financement des activités de surveillance et de protection du site d'IcarEole, conformément à leurs capacités respectives et en fonction des besoins identifiés.

Article 6 - Entrée en vigueur et Durée

7. Le présent traité entrera en vigueur dès sa signature par les Parties.
8. Il demeurera en vigueur pour une durée indéterminée, sauf résiliation par consentement mutuel des Parties ou en cas de violation grave et persistante de ses dispositions.

Fait à Narbo Martius (Lutecia), le 24 mars 2015, en trois exemplaires, en langues Lutécienne, Athénienne et Palatiale, chacun faisant également foi.

Pour le Lutecia:



Ram La Manne

Pour l'Athénée:



Théo Akropolis

Pour le Palatium:



Stella Imperia

ANNEXE 2 : Transcription du dernier enregistrement audio de Lisa Célut, avant sa disparition.

« Je m'appelle Lisa Célut, journaliste d'investigation pour "Trash Investigations". Si vous écoutez ceci, c'est que nous avons (peut être) pris (trop) des risques pour faire éclater la vérité au grand jour. Nous avons plongé dans les eaux troubles de la politique mondiale, là où les intérêts se croisent et se bousculent, où les ambitions se cachent derrière les discours écologistes.

Notre enquête sur le projet IcarEole nous a menés là où personne ne voulait regarder. Nous avons fait des découvertes d'une profondeur abyssale, des secrets enfouis sous des couches de rhétorique environnementale. C'est un monde de requins, nous sommes médusés ! Ce projet, censé être une lueur d'espoir dans la lutte contre le changement climatique, s'est transformé en un kraken de stratégie géopolitique.

Des bateaux ont disparu, des vies ont été perdues, et pour quoi ? Pour des intérêts nationaux et des jeux de pouvoir. Les États du Nord Occidental ont utilisé le prétexte de la lutte contre le changement climatique pour étendre leur influence et consolider leur suprématie.

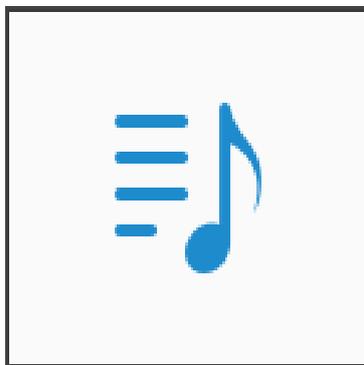
Nous avons vu des preuves de militarisation, des opérations secrètes, des manipulations politiques. Le projet IcarEole était un outil, non pas pour sauver la planète, mais pour servir les intérêts de quelques-uns au détriment de tous.

Nous risquons nos vies pour révéler la vérité, mais il reste encore tant à découvrir. Les puissants continueront de se protéger, de cacher leurs mensonges derrière des discours bien rodés. Mais nous continuerons à nous battre, à creuser, à mettre en lumière les zones d'ombre.

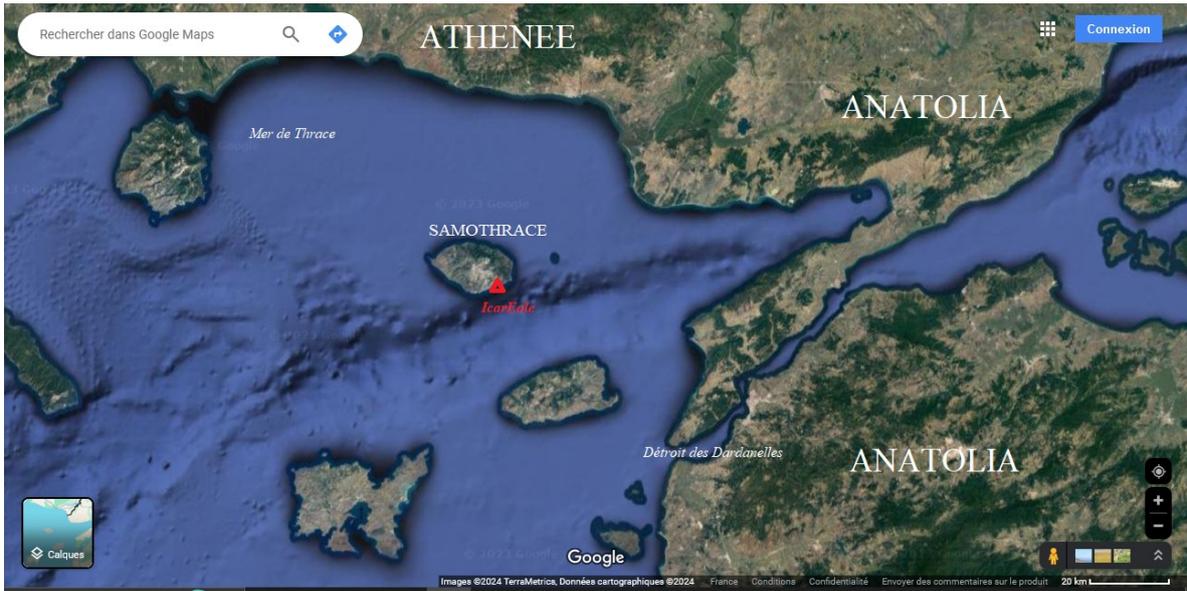
Que cet enregistrement serve de témoignage, de mémoire de ce qui s'est passé. Que les générations futures sachent ce qui se cachait derrière les promesses de développement durable. Nous devons rester vigilants, toujours, car la vérité est notre arme la plus puissante, même face aux plus grands de ce monde.

Lisa Célut, pour "Trash Investigations", signing off. » - *Enregistrement du 8 Juin 2022 - 16h07*

[Lire le fichier audio originel restauré ici :](#)



ANNEXE 3 : Plan de situation site IcarEole



ANNEXE 4 : Aperçu du site IcarEole – capture drone retrouvée dans le bateau de l'équipe officielle de Trash Investigation.



ANNEXE 5 : Photo du Rita Power ramenant les rescapés Anatoliens de Samothrace.



Crédits : STRINGER / REUTERS



Un Groupe d'Experts Internationaux, RAPENSER, se mobilise face à la Crise Environnementale Mondiale

Par Pat CEPARIZ et Joëlle ARROSI

Dans le sillage de l'alarme sonnée par la Pr. Lulu Goodlove il y a maintenant plus d'une décennie, la communauté scientifique internationale s'est engagée dans une initiative sans précédent pour répondre à la crise environnementale qui sévit à travers le globe. En réaction aux impacts dramatiques des conflits internationaux sur l'environnement, le groupe "RAPENSER" a été formé début 1991, réunissant des experts de renom, dont la Pr. Lulu Goodlove, la chercheuse pionnière qui avait alors alerté le monde sur le danger imminent.

Lors d'une conférence de presse tenue au siège de l'institut "93/4", basé dans la capitale Palatine, la Pr. Lulu Goodlove a souligné l'urgence de la situation : *"Nous ne pouvons plus nous permettre d'ignorer les conséquences dévastatrices de nos actions sur la planète. Le moment est venu de repenser notre approche et de prendre des mesures concrètes pour assurer la survie de notre environnement."*

Le groupe "RAPENSER" a été créé avec pour mission d'apporter des solutions concrètes et durables à la crise environnementale. Les éminents spécialistes qui le composent ont décidé de se diviser en quatre groupes de travail distincts, chacun avec un objectif spécifique.

Le Pr. Ira Topper, à la tête du groupe LEODOR, a déclaré lors d'une interview : *"Notre approche est holistique. Nous cherchons à identifier les actions nécessaires pour rétablir l'harmonie entre la nature et l'homme. Nous avons établi un plan à échéances de 10 et 20 ans pour guider notre action."*

Le Pr. Goddric de Malefoi, en collaboration avec l'institut "Pipo & Mario Corps", dirigera le groupe BOAPOWERT, axé sur la valorisation de l'industrie et son harmonisation avec l'environnement. *"Nous sommes déterminés à conseiller, programmer et mettre en place des pratiques durables pour l'industrie mondiale"*, a-t-il souligné.

La Pr. Lulu Goodlove elle-même supervisera le groupe GRIFFDAIGLON, qui se concentrera sur la recherche de mesures incitatives positives pour amener les États et les industries à modifier leurs comportements. *"Nous devons agir maintenant pour garantir un avenir durable"*, a-t-elle affirmé.

Enfin, le Pr. Méric Puffley dirigera le groupe RACCOON, dédié à la recherche de mesures de protection de l'environnement. Il a déclaré dans une récente interview : *"La nature a des capacités de régénération extraordinaires. Notre objectif est de comprendre comment protéger et préserver notre planète pour les générations futures."*



RAPENSER

Chacun de ces groupes s'est engagé à présenter ses conclusions et propositions concrètes dans un délai de cinq ans.

Le contexte international dans lequel évolue le groupe "RAPENSER" est complexe, avec des conflits ayant des répercussions dévastatrices sur l'environnement. Les barrages hydrauliques sont devenus des cibles stratégiques, les centrales nucléaires sont exploitées sans retenue, et les terres agricoles sont rendues infertiles par l'utilisation de produits toxiques et la mise en place de milliers de champs de mines.

Face à cette situation critique, le groupe "RAPENSER" se positionne comme un rempart contre la destruction de notre planète, offrant un espoir concret pour un avenir plus durable.

* De gauche à droite : Pr Goodlove, Pr Topper, Pr Puffley et Pr De Malefoi



TOUS DROITS RÉSERVÉS – ASSOCIATION SUI GENERIS / FÉVRIER 2024